Outlook

Enquête publique serre photovoltaïque

À partir de Jean - Michel COTTE <jean-michel@pepiniere-cotte.fr>
Date Jeu 15/10/2026 18:13
À com.enq@genissieux.fr <com.enq@genissieux.fr>; patelseb@orange.fr <patelseb@orange.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'exploite depuis 2018 une serre photovoltaïque et j'ai assisté à la réunion publique,
Mon exploitation a été cité par des participants lors de cette rencontre, c'est pourquoi je tiens à apporter des constatations personnelles et des corrections aux diverses affirmations erronées prononcées à cette occasion.

J'ai les mêmes cultures d'arbres fruitiers en pots, sous serre, et à l'extérieur, ces cultures sont arrosées au goutte à goutte, dehors nous effectuons 4 cycles de 20 minutes par jour, sous serre pour les mêmes plantes nous effectuons 4 cycles de 8 minutes,
Les plantes cultivées sous la serre sont au bout d'un an de culture plus développées que celles placées à l'extérieur.
L'économie d'eau est donc conséquente.

J'ai cultivé plusieurs année la parcelle où est prévu l'implantation de la serre, j'y produisait du maïs, j'affirme donc que la consommation en eau de cette serre serra nettement inférieur à la consommation actuelle de la parcelle, ceci pour répondre aux inquiétudes émises lors de la réunion et sur certains mails de contribution.

Vis à vis de l'orage de grêle, seulement quelques panneaux photovoltaïques ont été cassés, de nombreuses vitres en façade ouest et quelques-unes en toiture.
Le samedi en fin d'après midi, après avoir fait tomber les verres de toiture en équilibre, nous avons pollinisé manuellement les fleurs de courgettes semence sans aucune gêne et ainsi sauvé la récolte.

A Peyrins l'autre serre en verre, quartier de la rivière a été mise totalement hors d'usage par cet orage, la quasi-totalité de la toiture a été détruite.

L'exposition est/ouest et la conception de ma serre photovoltaïque ont été très efficace.

Une petite précision quant à la différence d'intensité de l'orage entre Peyrins et Génissieux évoqué pendant la réunion, j'avais des parcelles de pépinière sur ces 2 communes, une jouxtant la serre à Peyrins et une quartier de l'Aillon à Génissieux.

Le taux des dégâts retenu par l'expert pour ce sinistre a été le même pour les 2 parcelles, l'intensité n'avait donc pas été si différente que ça puisque le résultat a été malheureusement le même. (Taux de pertes 100 %)

La serre que j'exploite à une superficie de 22000 m2, environ la moitié du projet de Monsieur Patel.
Cette superficie représente environ 5% de la surface agricole utile que j'exploite.
Pour son projet 50000 m2 représentent aussi environ 5 % de la SAU de son exploitation, ce n'est donc pas démesuré à mes yeux, cette surface permettra de sécuriser la production de légumes bio de qualité et de pérennisé de façon durable cette exploitation et ses emplois.

Je ne comprends pas que ce projet soulève de telles réticences, il est utile et permet à Monsieur Patel de sécuriser et d'adapter son entreprise aux conditions climatique extrêmes.

Cordialement
Jean - Michel COTTE
06 07 82 69 56